




# LE COURRIEL D'INFORMATION

n°126 – Vendredi 14 avril 2000.

# NOUS VOULONS VIVRE

**Dans ce numéro**



***En bref...***

Dans quel monde nous voulons vivre : ce sont les propositions de La Marche Mondiale des Femmes pour l'an 2000, présente dans 153 pays et qui proposent à toutes et à tous un autre monde... simplement humain.
OMC ou OMP : un rappel des enjeux liés à l'OMC par rapport aux rapports internationaux entre les peuples, les pays basés normalement sur le respect des droits de l'être humain.
Appel mondial de parlementaires : l'initiative a été lancée le 11 avril lors d'une conférence de presse commune au Congrès des Etats Unis. Un site Internet en six langues.
Une manifestation extraordinaire : communiqué concernant la manifestation pour l'annulation de la dette qui s'est déroulée le 12 avril à Paris. Une délégation a été reçue par le Club de Paris.
Le système : lorsqu'on est un écrivain talentueux on peut arriver à décrire le système en un feuillet... c'est ce qu'Edouardo Galeano a fait pour le Correo Informativo d'ATTAC...
Arrestation arbitraire : il est encore temps d'agir et de faire pression pour la libération des militants emprisonnés en Tunisie. Les premiers efforts que vous avez fournis ont déjà permis une petite brèche. Il faut continuer.

## Dans quel monde nous voulons vivre

À l'échelle planétaire, la Marche des femmes en l'an 2000 veut rompre définitivement avec le capitalisme néolibéral. Il ne s'agit pas simplement d'aménager les règles du jeu en gardant intact ce même système. Il s'agit véritablement de repenser ces règles, d'en créer de nouvelles à partir des expériences et des alternatives proposées par les femmes et les mouvements sociaux aux plans local, national et international.

À l'échelle planétaire, la Marche des femmes en l'an 2000 veut rompre définitivement avec le patriarcat et en finir avec toutes les formes de violence faite aux femmes. Nous condamnons l'inaction, l'inefficacité et le silence des États alors qu'ils sont dans l'obligation de fournir des moyens pour combattre la violence à l'égard des femmes.

Nous réclamons le respect de l'intégrité de notre corps et de notre être. Nous voulons des actions concrètes de la part des États.

Nous voulons entrer dans le prochain millénaire avec la certitude que nous pouvons changer le monde, le pacifier, l'humaniser. Nous marcherons donc de façon pacifique pour remettre l'être humain au cœur de nos préoccupations, pour mondialiser nos solidarités.

Nous marcherons pour que le prochain millénaire inscrive à jamais l'exercice des droits fondamentaux des femmes comme indissociable des droits humains universels, pour que l'ensemble des droits de la personne soient interdépendants, pour que l'égalité, la justice, la paix et la solidarité soient les valeurs dominantes.





Nous marcherons pour manifester que la participation active des femmes à la vie politique, économique, sociale et culturelle est le point de départ d'une libération pour elles-mêmes et pour leurs peuples trop souvent exclus des prises de décisions qui les concernent.

Nous marcherons pour mettre fin aux processus d'homogénéisation des cultures et à la marchandisation des femmes via les médias pour répondre aux besoins du marché.

Nous marcherons pour réaffirmer notre engagement pour la paix et la protection du fonctionnement démocratique des États-nations

Nous marcherons pour mettre en commun de nouvelles options de coopération et de partage orientées vers d'indispensables changements.

Nous marcherons pour mettre fin à toutes les formes de discrimination et de violence contre les femmes.

Nous marcherons pour enfanter un monde basé sur le partage de la richesse collective, matérielle et spirituelle de l'humanité et pour faire en sorte que chacune et chacun ait à la fois de quoi vivre et des raisons de vivre.

Extrait du Cahier des revendications mondiales

Marche mondiale des femmes en l'an 2000
Contre la pauvreté et pour le partage de la richesse. Contre la violence faite aux femmes et pour le respect de leur intégrité physique et mentale.

La Marche des Femmes pour l'an 2000 est présente dans 153 pays. Pour plus d'informations vous pouvez contacter Nelly Martin marchfem@ras.eu.org
Site Internet http://www.ffq.qc.ca/marche2000/

## Organisation Mondiale du Commerce ou Organisation Mondiale des Peuples

Depuis la préparation de la Conférence de Seattle, mais peut-être plus encore depuis son échec, les mouvements citoyens tentent de limiter les actions de l'OMC (Organisation Commerciale du Commerce) dans les domaines non seulement économiques mais aussi sociaux, environnementaux, culturels ou des droits humains.

Mais devons-nous seulement en limiter l'impact ou plus généralement contester l'OMC dans les domaines qui ne sont pas les siens ?

Car que constatons-nous aujourd'hui ? Une OMC qui, depuis peu, joue profil bas : C'est sûr, elle n'a pas assez tenu compte des aspirations des peuples; elle projette donc de les inviter à sa table pour discuter de tous les sujets... Il est vrai que le capitalisme a, de tous temps, su s'adapter aux vents contraires pour survivre et rebondir. L'OMC n'en est que le dernier avatar.

Hors du domaine de la régulation internationale du commerce, il existe pourtant de nombreuses autres organisations, toutes issues de l'Organisation des Nations Unies, qui ont produit de nombreux textes à portée universelle dans à peu près tous les domaines (PNUD et son intéressant Indice de Développement Humain [IDH] ; OIT, OMS [et ONUSIDA], CNUCED, UNICEF, UNESCO, PNUE [environnement], FAO...), toutes liées par la Charte des Nations-Unies sur les Droits de l'Homme. Pour la plupart, elles accueillent déjà des ONG en leur sein et acceptent de travailler avec elles.

Or l'OMC, qui ne dépend pas de l'ONU, tend à vouloir s'y substituer. C'est pourquoi, tout en paraissant faire amende honorable, elle propose d'ouvrir de nouvelles discussions sur tous les sujets. (économiques, sociaux, culturels, droits humains fondamentaux) Ne parle-t-on pas aujourd'hui d'une tentative d'harmonisation OMC/OIT ? L'OIT serait-elle donc ainsi devenue la sous-commission des Affaires sociales de l'OMC ? Celle-ci n'a-t-elle pas récemment émis des doutes sur l'application du Protocole de Carthagène, qui établit des règles sur le transport transfrontalier des OGM et sur le principe de précaution, c'est-à-dire sur des problèmes de santé publique ?

Avant de juger l'affaire au fond, il conviendrait donc de se poser la question de savoir si l'OMC a compétence juridique dans les domaines qu'elle prétend s'attribuer. En voulant ouvrir ce débat dans son enceinte, l'OMC ne cherche-elle pas à "aspirer" tous les autres organismes qui font ombrage à sa volonté d'hégémonie et ne cherche-t-elle pas en fin de compte à créer un vaste "trou noir" dont elle demeurerait l'unique noyau dur ? Dans ce cas, faut-il continuer de discuter avec elle de tous les sujets même avec la volonté d'en limiter l'impact, la laissant ainsi poursuivre sa stratégie d'occupation du terrain ?

Il est vrai que l'ONU n'est pas exempte de critiques. Son Secrétariat permanent s'est laissé progressivement dépouillé de son leadership politique. Le récent conflit du Kosovo l'a montré. La Conférence de Paris a fait appel à l'OTAN (qui s'est autoproclamée organisme "humanitaire" !)





et en a évacué l'ONU. Les membres permanents de son Conseil de Sécurité ne rappellent-ils pas par ailleurs le "green salon" de Seattle dans leur fonctionnement ?

En outre, face aux retards de paiements des contributions des Etats (USA notamment), l'ONU tente de faire appel aux financements privés. N'est-ce pas là le plus sûr moyen de privatiser l'ONU et finalement de la rendre soluble à l'OMC?

Il conviendrait donc en premier lieu d'exiger que soient appliqués au niveau mondial comme au niveau national les règles de droit universelles existantes. Pourtant rien ne peut se faire sans que les manquements aux règles (économiques ou autres) ne soient sanctionnés à ce niveau par un Organe International. L'OMC l'a bien compris qui estime que l'ORD (Organe des Règlements des Différends) est l'élément essentiel de sa nouvelle architecture par rapport aux règles du GATT. Certains demandent précisément que l'indépendance de l'ORD soit mieux assurée en le confiant à un organisme de l'ONU. Mais en répondant favorablement dans ce sens, ne serait-il pas alors plus judicieux de créer un Organe Judiciaire indépendant qui aurait à juger de tous les manquements des Etats que ce soit en matière économiques, sociales, environnementales, culturelles ou des droits humains, cet Organe ayant bien évidemment fait sienne la Charte de l'ONU sur les Droits de l'Homme ?

Gérard Surdez. Membre d'ATTAC.

## Lancement d'un appel mondial de parlementaires pour la taxe Tobin

Yann GALUT, Député du Cher, du comité ATTAC de l'Assemblée nationale et Harlem DESIR, Député européen, Président de l'intergroupe "Taxation du capital, fiscalité, mondialisation" parrainé par ATTAC au Parlement européen ainsi que Glyn FORD, Député européen du Royaume-Uni vont lancer avec Peter DeFAZIO, Représentant démocrate de l'Oregon au Congrès des Etats-Unis d'Amérique UN APPEL MONDIAL DE PARLEMENTAIRES POUR L'INSTAURATION DE LA TAXE TOBIN, le mardi 11 avril 2000 à Washington DC.

La Conférence de presse de lancement a lieu Mardi 11 avril 2000 à 10 h 15 au Capitole à Washington DC, en présence de :

Yann Galut, Député du Cher, (France)
Harlem Désir, Député européen, (France)
Peter DeFazio, Représentant de l'Oregon au Congrès, (USA)
Paul Wellstone, Sénateur, (USA)
Don KEGLEY, co-chair of the board of the Steelworkers (AFL-CIO) et représentant "Alliance for sustainable Jobs and the environment"
Dean Baker, Center for economic and policy, (USA)
John Cavanagh, Institute for policy studies, (USA)
Christophe Aguiton, ATTAC, (France)

A l'occasion de la présentation à la presse de la première résolution déposée au Congrès des Etats-Unis en faveur de l'instauration de la taxe Tobin par le Congressman Peter DeFazio, les quatre parlementaires rendront public un appel destiné à être signé ensuite par des parlementaires du monde entier. L'initiative de Peter DeFazio, après le vote d'un rapport au Parlement canadien, le lancement d'un "Front parlementaire pour la taxe Tobin" par 100 parlementaires brésiliens, les initiatives ATTAC dans plusieurs Parlements nationaux en Europe et au Parlement européen montre que la campagne citoyenne est en train de gagner les institutions parlementaires.

Le moment est venu de franchir une nouvelle étape. Nous en avons assez d'entendre dire dans chacun de nos pays qu'on ne peut rien faire contre la spéculation internationale au prétexte que les autres Etats ne seraient pas prêts à s'engager.

Nous voulons montrer qu'il y a maintenant un large soutien sur tous les continents en faveur d'une taxe de type Tobin pour freiner la spéculation, imposer des règles aux marchés financiers et financer avec le produit de cette taxe des programmes de lutte contre la pauvreté et pour le développement dans les pays du Sud.

Notre objectif est de rassembler plus de 1000 signataires de parlementaires des cinq continents et d'obtenir que cette question soit mise à l'ordre du jour des différents parlements nationaux ainsi que du G7 et du FMI.

Le texte de l'appel et la liste des signataires seront disponibles à partir du 11 avril sur Internet à l'adresse suivante http://tobintaxcall.free.fr

Par ailleurs se tiendra à Bruxelles, au Parlement européen, la Première Rencontre Interparlementaire réunissant des membres des différents Parlements nationaux des pays de






l'Union européenne qui sont à l'initiative de résolution en faveur de la taxe Tobin, le mardi 27 juin et le mercredi 28 juin 2000, afin de poursuivre la mobilisation pour l'instauration de cette taxe.

Yann Galut pour le Groupe ATTAC à l'Assemblée nationale groupe.assemblee.nationale@attac.org

Voir aussi communiqué ATTAC
http://attac.org/fra/asso/doc/doc15.htm

## Une manifestation extraordinaire

Le Club de Paris sous la pression des campagnes pour l'annulation de la dette

Une manifestation internationale en faveur de la l'annulation de la dette des pays les plus pauvres a rassemblé, mercredi 12 avril, près d'un millier de personnes devant le Ministère des Finances à Paris, à l'occasion de la réunion du Club de Paris.

En parallèle à cette manifestation, une délégation internationale des campagnes pour l'annulation de la dette a été reçue par M. de Fontaine-Vive, vice-président du Club de Paris entouré d'une équipe de conseillers.

La délégation s'est fait l'Interprète de centaines d'organisations de la société civile internationale mobilisées pour l'annulation de la dette. Elle a insisté en particulier sur les points suivants :

- la société civile ne peut se contenter d'effets d'annonce et souhaite voir s'engager une véritable annulation au service du développement ;

- le Club de Paris, ce lieu de pouvoir qui, officiellement, n'est pas une institution, doit faire preuve de plus de transparence et engager des réformes en profondeur.

Cette rencontre entre des représentants de la société civile et le Club de Paris est, en soi, un événement qui rompt avec la tradition de silence et d'opacité de ce Club de « percepteurs de la dette ».

La prise en compte des revendications des opinions publiques est aujourd'hui incontournable. Les campagnes pour l'annulation de la dette se mobilisent dans tous les pays créanciers, comme à Washington dimanche dernier, à Londres il y a quelques jours face à l'ambassade du Japon, à Berlin dans quelques jours.

Le secrétariat du Club de Paris s'est engagé à transmettre aux 19 gouvernements des pays créanciers les remarques et les demandes formulées par la délégation. Il s'est également engagé à avancer vers plus de transparence en rendant publics à l'avance la liste des pays traités, les ordres du jour de ses réunions quasi-mensuelles ainsi que les résultats de ses réunions.

Pour autant, le Club de Paris reste enraciné dans la logique d'un club de créanciers très éloignés des préoccupations du développement, de l'efficacité socio-économique et de la sécurité collective. C'est pourquoi les campagnes pour l'annulation de la dette ont signalé leur volonté d'accroître encore la vigilance de leurs réseaux autour des réunions du Club de Paris dans les mois et les années à venir.

Composition de la délégation : Bernard Pinaud (Coordinateur de la campagne « Pour l'an 2000, annulons la dette », Pierre Tartakowsky (ATTAC), Moussa Sissoko (Jubilé 2000 Mali), Abdulaye Sene (Jubilé 2000 Sénégal), Éric Toussain du CADTM (Belgique), Adrian Lovett (Jubilee 2000 Royaume Uni), Jürgen Kaiser (Erlassjahr 2000).

Contact presse : Véronique de La Martinière (CCFD) : 01 44 82 80 64

Chers amis,

La manifestation d'hier que nous avons organisé avec Attac et les campagnes Jubilé 2000 des autres pays a été une réussite formidable.

Nous souhaitons d'abord remercier tous ceux qui nous ont aidé à préparer cette manifestation dans un délai record, et bien sûr tous ceux, au moins 1000 personnes, qui sont descendus dans la rue avec nous.

Réaliser cette manifestation à Paris était un "pari" qui maintenant qu'il a été gagné va permettre à la campagne pour l'annulation de la dette en France de se faire mieux entendre notamment auprès des pouvoirs publics et de la presse. Le Club de Paris, institution opaque par excellence, n'échappe plus maintenant à la pression directe de l'opinion publique.

Aujourd'hui la pression internationale en faveur de l'annulation de la dette est à son maximum et nous vous donnons rendez vous :
- Autour des assemblées de printemps de la Banque mondiale et du FMI qui se déroule en ce moment à Washington





- Le 19 de chaque mois pour l'envoi de messages au ministre des Finances et notamment le 19 juin (date anniversaire de Cologne)
- Pour le sommet des Nations-Unies à Genève en juin sur le financement du développement
- et bien sûr à l occasion du prochain sommet du G7 à Okinawa en juillet

Tous ces évènements seront l occasion pour nous de se faire entendre et cette dernière ligne droite pourrait bien voir nos demandes minimums en matière d annulation de dette enfin satisfaites.

Bravo et merci encore.
Bernard Pinaud, Coordinateur de la campagne
Alex de la Forest-Divonne, Secrétaire de la campagne a.delaforest@ccfd.asso.fr

## Le système

1/ Le pouvoir

En 1998, au crépuscule du siècle et de sa propre vie, Julius Nyerere discuta avec l état-major de la Banque Mondiale à Washington. Ce champion de l unité africaine avait gouverné la Tanzanie pendant vingt ans, depuis l Indépendance jusqu à 1985 et avait appliqué une politique basée sur l agriculture communautaire, la propriété sociale et l autodétermination.

Pourquoi avez-vous échoué?, lui demandèrent les experts de la Banque Mondiale.

Nyerere répondit:

L Empire britannique nous laissa un pays qui avait 85% d analphabètes, deux ingénieurs et douze médecins. Lorsque j ai quitté le gouvernement, nous avions 9% d analphabètes et des milliers d ingénieurs et de médecins. J ai quitté le gouvernement il y a treize ans. Notre revenu par tête était alors le double de ce qu il est aujourd hui; et maintenant, nous avons un tiers d enfants en moins dans les écoles et la santé publique et les services sont en ruine. Au cours de ces 13 années, la Tanzanie a fait tout ce que la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International lui ont exigé de faire.

Et Julius Nyerere retourna la question aux experts de la Banque Mondiale:

Pourquoi avez-vous échoué?

2/Les modèles

Arts de magie de l ère cybernétique: Bill Gates qui jusqu à hier ne possédait rien du tout et par conséquent n était rien du tout, est devenu en un clin d oeil le numéro un du genre humain.

Ses clones offrent aussi un exemple à imiter pour les enfants et les jeunes du monde, même dans le Tiers-Monde. En Uruguay, le modèle est le jeune chef d entreprise Fernando Espuelas, créateur et propriétaire de Starnet, qui brille dans la zone latino-américaine des cieux d Internet.

Les médias locaux ont diffusé, dans un grand élan patriotique, la biographie de cet homme qui prouve que les Uruguayens eux aussi peuvent réussir. Fernando portait, depuis tout petit, de la graine de vainqueur. Il commença sa carrière à six ans, en louant ses jouets aux enfants du quartier, à des tarifs à l heure ou à la journée. A dix ans, il avait déjà fondé une compagnie d assurance et une banque: il assurait le matériel scolaire contre les vols et les accidents et prêtait de l argent à intérêt à ses compagnons de classe.

3/La main dure

George Bush, fils du Bush qui envahit le Panama et effaça presque l Iraq de la carte du monde, est le favori dans la course à la présidence de la planète.

Bien que ses discours parlent de compassion, le prestige du junior provient de sa main dure. Lorsqu il était gouverneur du Texas, capitale mondiale de la peine de mort, Bush envoya cent personnes à la mort sans sourciller. Certains croiront peut-être, qui sait?, que telle est la solution au problème de la surpopulation dans les prisons. Aux Etats-Unis, qui est, on peut le dire, la plus grande prison du monde, il y a vingt millions de prisonniers de plus qu en Chine qui a une population quatre fois plus importante.

Depuis toujours et maintenant aussi, le candidat républicain s oppose à tout contrôle dans la vente d armes. Bush est le plus fervent allié de Charlton Heston qui abandonna Hollywood pour occuper le poste principal de la National Riffle Association où il défend le droit à acheter des armes comme s il s agissait d Aspirine. La délinquance menace et oblige à tirer d abord et à parler ensuite.

Les armes à feu tuent treize enfants américains par jour. L âge des assassins et de leurs victimes baisse de plus en plus. Les protagonistes du cas le plus récent dont on a tant parlé, avaient six





ans. A ce rythme là, les bébés vont bientôt se disputer leur sucette à coup de feu.

4/La guerre

A la veille de la guerre contre la Yougoslavie, le Département d Etat des USA a informé qu un demi-million d Albanais avaient été assassinés par les Serbes au Kosovo, ce qui était intolérable pour la conscience humanitaire du monde. La guerre était inévitable. Les bombardements avaient déjà commencé lorsque le secrétaire à la Défense, William Cohen, déclara que les Albanais assassinés étaient au nombre de cent mille.

A la fin de la guerre, un communiqué officiel de l OTAN réduisit le chiffre à dix mille.

Selon de bonnes sources militaires, citées par la presse américaine plus récemment, les victimes albanaises seraient au nombre de sept mille.

5/Les médias

Albert Einstein fut élu l homme du siècle par de puissants médias de plusieurs pays.

Les élégies chantées en son honneur oublièrent de mentionner un détail: ce génie de la science était socialiste et avait une triste opinion du système capitaliste. L oubli avait été prophétiquement expliqué par Einstein lui-même dans un article qu il publia en Mai 1949 dans le premier numéro de la revue Monthly Review: Dans les conditions actuelles, les capitalistes privés contrôlent inévitablement, directement ou non, les principales sources d information (presse, radio, éducation). Il est donc extrêmement difficile et pratiquement impossible, que le citoyen parvienne à des conclusions objectives et puisse faire un usage intelligent de ses droits politiques.

Eduardo Galeano
Paru pour la première fois dans le Correo Informativo ATTAC n°30 informativo@attac.org
Traduction Françoise Chuffart. Traductrice bénévole cooorditrad@attac.org

## Arrestation arbitraire du président d Attac Tunisie

Nous apprenons l'arrestation, le samedi 8 avril, en début de soirée, à Soliman (30 km de Tunis) de MM Fathi CHAMKHI, président du Rassemblement pour une alternative internationale de développement (ATTAC Tunisie) et Mohamed CHOURABI, membre du RAID, alors qu'ils venaient récupérer des documents dans une boutique de photocopies. Le propriétaire de cette boutique a également été interpellé au même moment.

Ils comparaissaient hier devant le procureur général de Grombalia. Ils sont actuellement écroués à la prison de Mornag, le juge d instruction ayant refusé leur liberté provisoire sans que nous soyons plus informés sur les chefs d inculpation retenus à leur encontre.

Le RAID, ONG qui à l instar d ATTAC lutte contre la mondialisation financière et pour la démocratie, a été constituée le 9 septembre 1999. Jusqu'à présent, les autorités refusent de reconnaître l'existence légale de cette association. Dernièrement, le ministère de l'intérieur a essayé d'empêcher la tenue d'une conférence publique que le RAID organisait le 1er avril sur l'annulation de la dette :

en menaçant l'ONG internationale "El Taller" qui abritait la conférence,

en interceptant une série de e-mails destinés à organiser la venue d'une conférencière : Madame Susan George (Présidente de l'Observatoire de la Mondialisation et vice-présidente d ATTAC).

Par ailleurs, d'autres militants du RAID sont objets de persécution dans leurs activités associatives (Taoufik Ben Brik, Sihem Ben Sedrine, Sadri Khiari).

Ces persécutions confirment les conclusions du rapport adopté par la commission des droits de l'homme de l'ONU, le 6 avril dernier (rapport de Monsieur Abid Hussein : Droits civils et politiques et notamment question de la liberté d'expression).

La direction d'Attac France proteste énergiquement contre les conditions arbitraires de ces arrestations et exige la libération immédiate de Messieurs Fathi CHAMKHI, Mohamed CHOURABI et Iheb HENI ainsi que l'abandon des poursuites judiciaires à leur encontre, la légalisation du RAID et l'arrêt des persécutions contre ses adhérents et le respect des libertés démocratiques en Tunisie.

Le Bureau national d ATTAC attac@attac.org

PS : Monsieur Afif Chiboub, premier vice-président de la chambre des députés de la république tunisienne a été interpellé publiquement sur la légalisation du RAID par Jean-Luc Amar (Attac) au cours de la 3ème conférence interparlementaire sur la sécurité et




la coopération en Méditerranée qui s'est déroulée du 30 mars au 3 avril à Marseille. Devant les journalistes des 27 pays méditerranéens, il a promis de régulariser cette situation dans les plus brefs délais.

Information supplémentaire :

21 HEURES à Lyon, 2OH00 à Tunis le 11 avril 2000. Fathi Chamki, Mohamed Chourabi ainsi que Iheb HENI sont emprisonnés à la prison de Mornag. L'épouse de Fathi et leur avocat viennent de se rendre cet après-midi à la prison afin d'obtenir le droit de visite. Fathi et Mohamed sont accusés
1)de diffusion de fausses nouvelles susceptibles de perturber l'ordre public;
2) d'appartenance à une organisation non reconnue, le RAID, (ATTAC-Tunisie)... Rappelons que le RAID a déposé auprès des autorités compétentes tous les documents requis depuis septembre 1999.
3) d'appel aux citoyens à violer la loi

Ils repassent devant le juge samedi 15 avril avec des avocats cette fois: c'est une victoire due à la mobilisation des tunisiens et à notre soutien international !

Jeudi 13 avril, des délégations (Attac, LDH, FIDH, élus, Amnesty...) se rendront aux ambassades de Tunisie à Paris et à Rabat et au Consulat de Lyon.

Il nous reste 3 jours pour sortir Fathi, Mohamed et Hebni de prison.

Jean-Luc Cipière. coordinateur Attac France Maghreb. president.rhone@attac.org

Nous, Membres de RAID (Rassemblement pour une Alternative Internationale de Développement) venons d'apprendre que le président de notre association "Fethi Chemkhi" ainsi qu'un autre membre du RAID "Mohamed Chourabi" ont été arrêtés le 8 avril 2000 a Soliman , banlieue de Tunis, et conduits a Grombalia , a 40 km de Tunis.

Les familles de nos deux camarades n'ont pas réussi a obtenir des informations concernant les conditions de leur détention.

Tout en apportant notre soutien indéfectible a nos deux camarades, nous condamnons énergiquement cette mesure qui est venue s'ajouter a la longue liste des tracasseries administratives qui avaient pour but d'entraver l'action légitime de notre association.

Nous exigeons la libération immédiate et sans condition de nos deux camarades et appelons tous les défenseurs des libertés en Tunisie comme à l'étranger à leur apporter leur soutien.

Tunis, le 9 avril 2000
RAID. tunisie@attac.org

Rappel :

Voici le texte de lettre que nous vous proposons, à envoyer au ministère de l'intérieur : mint@ministeres.tn et au ministère de la justice : mju@ministeres.tn . Merci de « Copier » tunisie@attac.org et raid.rhone@attac.org

Ou Monsieur Abdallah KALLEL / Ministère de l'intérieur /rue Habib Bourguiba / Tunis / TUNISIE

Ou Fax : 00 216 13 40 888

Monsieur le Ministre,

J'apprends avec la plus vive inquiétude que messieurs Fathi Shamkhi et Mohamed Chourabi ont été appréhendés par les autorités policières à Slimane ce samedi 8 avril. Fathi Shamkhi est président du RAID et Mohamed Chourabi en est un membre actif. Le RAID est une association avec laquelle ATTAC France à d'étroites relations et des objectifs communs.

La constitution tunisienne garantissant la liberté d'association, je ne peux pas croire que c'est au titre de leur activité au sein du RAID que nos amis ont été arrêtés. A moins d'apprendre qu'ils ont été immédiatement remis en liberté, je vous saurais gré de me tenir informé des raisons qui ont motivé cette arrestation.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

## Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <http://attac.org/fra/cale>

- Vendredi : SAVOIE – BAGNERES DE BIGORRE – DIE – QUIMPERLE – FOIX – NANCY






- Samedi : SAINT DENIS (93) – PARIS 11 – FOIX
- Dimanche : SAINT DENIS (93) – PIENCOURT
- Lundi : ROUEN – SAINTES
- Mardi : PARIS 11 – ST NAZAIRE – NOISIEL – AMBERIEU EN BUGEY - BREST